

Chers parents, chers élèves, chers étudiants,

En ce début de congés scolaires, au terme d'une période d'examens bien remplie, je m'arrête un instant avec vous afin de retracer l'année écoulée et esquisser quelques perspectives pour l'an prochain

Début juillet, les familles retiennent leur souffle en attendant les résultats de leurs enfants : passage dans la classe supérieure, réussite au DNB, Baccalauréat, BTS, diplôme d'état de masseur kinésithérapeute, concours d'entrée en IFSI, en école d'orthophonie, etc. Chaque année, l'orientation s'affine et les portes s'ouvrent vers de nouveaux horizons. A ce titre-là, les résultats apparaissent comme essentiels, véritable indicateur des progrès réalisés par ceux qui les passent. Ils justifient pleinement les liens qui unissent les familles et l'établissement.

Les résultats du Brevet toujours très attendus présentent un ensemble est à la hauteur de ce que nous attendions et nos élèves ont obtenu 97% de réussite. 30 élèves ont eu mention « Très bien », 58 mention « Bien » et 31 mention « Assez bien », c'est-à-dire 73.4% de mentions.

Quant au Baccalauréat, les résultats nous donnent satisfaction, dans plusieurs domaines. La classe de Terminale S3 a obtenu 100% de réussite. Qu'elle en soit félicitée pour ce beau travail accompli. Les résultats sont meilleurs que l'an dernier : Série L : 93,3 % - Série ES : 96 % - Série S : 96,2 % - Série ST2S : 95,6 %. Bravo à tous ces nouveaux bacheliers et merci aux enseignants qui les ont bien préparés !

La vie d'un ensemble scolaire, ponctuée par les difficultés surmontées et les progrès des élèves, trouve son accomplissement lorsque les résultats aux examens sont ceux que l'on espérait. L'accompagnement et le suivi de qualité des enseignants s'inspirant de la pédagogie ignatienne, portent leurs fruits dans ce domaine.

L'IFMK et l'Enseignement supérieur se sont également démarqués avec de belles réussites. 100% des étudiants de l'IFMK présentés ont réussi leur diplôme. Une remise officielle en présence des familles a eu lieu le 3 juillet. Cela a été l'occasion de remettre les diplômes délivrés par l'IFMK.

Les résultats du BTS ESF atteignent 92.4% de réussite sur une promotion de 57 étudiants ; résultats d'autant plus positifs que les bacs pros représentent une part de plus en plus importante des étudiants.

Bravo aux élèves et étudiants pour ces très bons résultats, obtenus grâce à un travail acharné et un très bel investissement !

L'ouverture à l'international se poursuit sur l'ensemble de l'établissement avec, entre autres, trois heures d'anglais par semaine en CM1 et CM2 pour toutes les classes et par demi-groupes. Le renforcement horaire de la pratique de l'anglais consolide le niveau déjà très satisfaisant des écoliers. Les collégiens et les lycéens, quant à eux, poursuivent leur perfectionnement en langue anglaise, sous la houlette d'enseignants anglophones, les aidant à consolider leurs compétences linguistiques et les ouvrant au biculturalisme. Notre projet ouvre de nouvelles perspectives et offre aux élèves la possibilité d'acquérir de réelles compétences linguistiques, indispensables à l'intégration des secteurs professionnels où ils évolueront prochainement.

L'organisation de l'équipe de direction, reste stable, à la rentrée 2019. En tant que chef d'établissement coordonnateur, je serai secondée par Monsieur Eric Giraud, directeur du Lycée et Madame Agnès Delaville, Directrice du Collège. Madame Elisabeth Crouzols, directrice de l'IFMK et Madame Geneviève Bader, Directrice de l'Enseignement supérieur, poursuivent leur travail avec les étudiants sur le Campus de la rue Michelet. Madame Sophie Revolier effectuera sa deuxième année, comme chef d'établissement du Premier degré, à l'école Saint-Michel. Nous accueillerons également deux compagnons jésuites, Marc Dehaut et Jean Berger, qui rejoignent la communauté de Saint-Etienne, nous leur souhaitons la bienvenue !

Je vous souhaite d'excellentes vacances, reposantes et réparatrices.

Bon été à tous !

Au plaisir de vous retrouver en pleine forme.

Geneviève Mandon  
Chef d'établissement coordonnateur

# ORGANIGRAMME 2019 – 2020

| Geneviève MANDON<br>Chef d'établissement Coordonnateur |  |                                     |   |  |
|--|--|-------------------------------------|---|--|
| ECOLE  | COLLEGE  | LYCEE                               | ENS. SUPERIEUR                                | IFMK   |
| Chef d'Etablissement<br>Sophie REVOLIER                | Directrice<br>Agnès DELAVILLE  | Directeur<br>Eric GIRAUD            | Directrice<br>Geneviève BADER                 | Directrice<br>Elisabeth CROUZOLS             |
|  | Responsable 6°<br>Agnès DELAVILLE  | Responsable 2°<br>Eric GIRAUD       | Cadre éducatif<br>P.PALMIER                   | Référent 1° année<br>Christelle VIDAL        |
|  | Responsable 5°<br>Xavier FERRAND   | Responsable 1°<br>Sophie BADINAND   | Formateur référent<br>Geneviève MALLET        | Référent 2° année<br>Christophe PETITNICOLAS |
|  | Responsable 4°<br>Christian BACCHIS  | Responsable T°<br>Jean-Paul VARENNE | Responsable CESF<br>Angelique RONZON          | Référent 3° année<br>Régine VIALLO-GRANGE    |
|  | Responsable 3°<br>Pascale BERRY  | Cadre éducatif<br>Agnès SAGNOL      | Responsable Stages<br>D.LOUART et A.SAUTEREAU | Référent 4° année<br>Pierre DEFOUR           |
|  | CPE<br>Dominique ROUSSON   | CPE<br>Béatrice RICHARD             |   | Référent de Stages<br>Chantal DEVAUX         |
|  |  |                                     |   | Responsable Sanitaire<br>Hervé FUNDENBERGER  |
| <b>Intendance et services financiers</b>               | Camille JULIEN   |                                     |   |  |
| <b>Responsable Ressources Humaines</b>                 | Catherine FAURE  |                                     |   |  |
| <b>Pastorale</b>                                       | Prêtre accompagnateur : Père Michel BARTHE-DEJEAN sj<br>Responsable : Alix LAJAMBE<br>Animateurs Ecole Collège Lycée : Marie-Christine BRULLI, Annie CORDONNIER<br>Collège Lycée : Sylvie BOST - Geneviève MALLET  |                                     |   |  |
| <b>C.D.I.</b>  | Ens. Supérieur : Sophie BREDOUX, Geneviève MALLET, Odile TAILLANDIER<br><br>Accueil : Véronique QUIBLIER, Chloé DECHANDON<br>Secrétariat Ecole : Sonia TEIXEIRA<br>Secrétariat Elèves Collège/Lycée : Myriam BAILLY, Odile TISSEUR<br>Secrétariat Enseignants : Odile TISSEUR              |                                     |   |  |
| <b>Administration</b>                                  | Responsable pôle administratif et communication : Angélique CAHON<br>Ens. Supérieur : Frédérique CHALLET, Michèle GOUTTEFANGEAS, Murielle BONNEFOY<br>IFMK : Sandrine LARGERON, Nathalie LEGROS, Alexandra THELISSON<br>Comptabilité : Myriam BAILLY, Hélène STRAMANDINO, Daniel MANESSIER |                                     |   |  |
| <b>Informatique</b>                                    | Frédéric FARA, Franck BLONDET, Jean-Paul VARENNE   |                                     |   |  |
| <b>Personnel d'éducation</b>                           | Ecole : M.Christine BRULLI, Dina PERREIRA, Michèle SANNINO, Fabien DI SILVESTRO<br>Collège : Anaïs GERAN, Maryse ROYER, Fabien DI SILVESTRO, Sébastien FAURE, Christophe FAYON<br>Lycée : Christine LUIRE, Maryse ROYER, Fabien DI SILVESTRO, Ali MEGHNI                                   |                                     |   |  |
| <b>Entretien</b>                                       | Franck BLONDET, Lionel BREYSSE, Louis IACONA, Paolo LA MARCA, Christophe SOUVIGNET   |                                     |   |  |
| <b>Gardiennage</b>                                     | Mario RUIZ   |                                     |   |  |
| <b>Infirmerie</b>                                      | Dalila HADDADI-COLLET  |                                     |   |  |

## CALENDRIER DE RENTREE DES CLASSES

**ECOLE** La rentrée des écoliers aura lieu le lundi 2 septembre 2019, elle sera échelonnée :

GS / CP / CE1 : 8h30 – 11h45 (pas de classe l'après-midi)

PS avec les parents : 9h00 – 11h00 (pas de classe l'après-midi)

*Les parents des PS sont invités à rester avec leurs enfants. C'est une matinée « Portes Ouvertes »*

MS / CE2 / CM1 / CM2 : 13h45 – 16h45 (pas de classe le matin)

Reprise pour tous les écoliers mardi 3 septembre à 8h30

**COLLEGE** Classes Inaugurales (Espace Saint Ignace)

Classes de 6° : Lundi 2 septembre 2018 de 8h30 à 12h00

Classes de 5° : Lundi 2 septembre 2018 de 14h00 à 16h00

Classes de 4° : Mardi 3 septembre 2018 de 9h00 à 11h00

Classes de 3° : Mardi 3 septembre 2018 de 10h00 à 12h00

Reprise pour les collégiens mercredi 4 septembre selon l'emploi du temps.

**LYCÉE** Classes Inaugurales (Amphi Pierre Rival)

Classes de 2° : Lundi 2 septembre 2018 de 14h00 à 16h00

Classes de 1° : Lundi 2 septembre 2018 de 10h00 à 12h00

Classes de T° : Lundi 2 septembre 2018 de 9h00 à 11h00

Reprise pour les lycéens **mardi 3 septembre après-midi** selon l'emploi du temps.

# Saint-Michel

## VACANCES SCOLAIRES 2019/2020


**Toussaint** : du vendredi 18 octobre 2019 après la classe  
au lundi 4 novembre 2019 au matin

*Pour info : Samedi 7 décembre*

*Marché de Noël de l'Etablissement*



**Noël** : du vendredi 20 décembre 2019 après la classe  
au mardi 7 janvier 2020 au matin

 Journée pédagogique le lundi 6 janvier 2020 (*pas de cours*)

**Hiver** : du vendredi 21 février 2020 après la classe  
au lundi 9 mars 2020 au matin

**Printemps** : du vendredi 17 avril 2020 après la classe  
au lundi 4 mai 2020 au matin

**Ascension** : du mardi 19 mai 2020 après la classe  
au lundi 25 mai 2020 au matin

**Eté** : **Pour l'école** : Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 après la classe  
*Pas d'étude pour les veilles de vacances de Noël et d'été*  
**Pour le collège et le lycée** : Vendredi 3 juillet 2020 après la classe.



# Saint-Michel

## PASTORALE

Chers parents,

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique de tradition jésuite.

A chaque âge et dans chaque secteur, nous proposons un projet pastoral adapté et cohérent, pour essayer d'atteindre ensemble trois objectifs :

✧ **Accueillir chaque enfant et chaque jeune là où il en est et l'emmener plus loin.**

Le projet d'animation pastorale d'un établissement jésuite s'adresse à chaque élève, dans le respect de ses convictions, et l'accompagne dans sa construction personnelle. Il le conduit à faire un pas de plus vers sa propre liberté et l'invite à avoir, pour le monde et les hommes, un cœur large et généreux.

✧ **Découvrir et approfondir sa foi en l'Homme, en Jésus-Christ, en vivant en Eglise.**

Permettre à chaque jeune de faire un pas de plus sur son chemin de foi dans la liberté que Dieu met en l'homme. A chaque âge il est proposé de vivre une démarche de foi personnelle par la préparation d'un sacrement, Baptême, Première Communion, Confirmation et de profession de foi, pour les enfants et les familles qui le désirent.

✧ **Eveiller enfants, adolescents et jeunes aux autres** par l'action, la réflexion et la prière, en les invitant à vivre des temps d'entraide et de solidarité.

Les aider à s'accepter tels qu'ils sont, pour qu'ils acceptent l'autre aussi dans sa différence ; mettre en valeur leurs réussites et leurs échecs pour leur permettre de trouver la signification des étapes importantes de leur vie. Faire découvrir que l'Evangile nous propose de vivre un bonheur qui dure par l'accomplissement de soi, qu'il n'y a pas qu'un seul modèle de réussite de sa vie.

C'est ce que nous essayons de partager, dans les groupes de catéchèse ou de culture religieuse, avec vos enfants, afin de les aider à se construire et à faire des choix dans leur vie de tous les jours.

Les propositions concrètes de chaque secteur seront présentées à la rentrée lors des réunions spécifiques.

Enfin, vous avez, vous aussi parents, votre place à prendre auprès des jeunes en les accompagnant à l'occasion d'activités régulières ou ponctuelles. Nous vous attendons et comptons sur vous.

L'équipe de la pastorale

A. LAJAMBE, M-C. BRULLI et A. CORDONNIER Animatrices en pastorale , [apscollege@saintmichel-educ.fr](mailto:apscollege@saintmichel-educ.fr)

- ❖ Proposition adressée à tous, avec communication de la date de la 1<sup>ère</sup> rencontre.
- ❖ Participation libre des élèves sur une plage hebdomadaire incluse dans leur emploi du temps.
- ❖ Inscription auprès des animatrices

D'ores et déjà nous vous invitons à participer à

✧ **La messe de rentrée de Saint-Michel**

**Vendredi 27 septembre à 8h00**

✧ La date de messe de rentrée de la Direction de l'Enseignement catholique, vous sera communiquée début septembre

## ACCUEIL

Horaires    Matin : 8h30 – 11h45    Après-midi : 13h45 – 16h45

**Le démarrage des cours est à 8h30, le matin et à 13h45 , l'après-midi.**

Tous les enfants sont accueillis dans leur classe, le matin à partir de 8h20 et l'après-midi à partir de 13h40. A la sortie, à 11h45 et 16h45, les enfants des classes de PS – MS sont pris directement dans leur classe. Les autres enfants attendent dans la cour.

Nous vous prions de laisser monter **seuls** vos enfants dans leurs classes **à partir du CP** (GS à partir de janvier) et de **veiller à leur exactitude** : 8h30 dans la classe. Pour les enfants de Maternelle, la ponctualité est aussi de rigueur : les élèves en retard en Maternelle ne seront pas acceptés.

**Ouverture de la grille** : à 8h15 et 13h35, 11h45 et 16h45. Fermeture : à 8h30 et 13h45, 12h et 17h.

**Aucun enfant n'est autorisé à entrer à l'intérieur de l'établissement ou sur les cours avant 7h45.**

**Aucun parent ne peut monter en classe sans l'autorisation d'un adulte de l'établissement.**

**Les conducteurs d'automobiles** doivent être particulièrement vigilants :

- à ne pas obstruer les portes ou les issues de secours qui doivent toujours être dégagées ; il y va de la sécurité de vos enfants !
- à ne pas bloquer la circulation en attendant en voiture devant la grille. **Les enfants ne sont pas remis aux parents qui passent en voiture.**
- à ne pas stationner dans les zones interdites et dangereuses (en particulier angles rue Emile et J.Vallès)
- **à ne pas stationner sur les places handicapées**, si vous n'avez pas le macaron. (Merci de penser à nos élèves de la classe ULIS, qui viennent en taxi !).

Merci pour votre civisme !

## PERMANENCES : Garderie périscolaire

Cette permanence est payante : FORFAIT (informations fournies en juin 2019).

le matin de 7h45 à 8h15,

le soir de 17h00 à 17h55

**Aucun enfant ne sera autorisé à attendre dans l'enceinte de l'établissement, en dehors des lieux de permanence.** Nous comptons sur vous pour être à l'heure à la sortie des permanences.

Une circulaire d'inscription vous sera remise à la rentrée, **seuls les enfants inscrits pourront fréquenter les permanences.**

## ABSENCES

Toute absence doit être signalée le jour même par téléphone avant 9h30. Le jour de la rentrée, les absences doivent être signalées à l'avance par écrit. Au retour, le motif sera porté sur un bon d'absence.

**Dans l'intérêt de vos enfants, nous insistons pour que vous respectiez le calendrier des vacances.**

## FOURNITURES SCOLAIRES

Quand les élèves reçoivent les manuels scolaires qui sont prêtés, ils doivent être couverts d'un plastique transparent, et étiquetés au nom, prénom et classe de l'enfant. Ces livres lui sont confiés pour une année et nous vous remercions de veiller à ce que chacun en prenne le plus grand soin. Les fichiers de mathématiques, anglais et lecture, remis aux élèves à certains niveaux, vous seront facturés au 1<sup>er</sup> trimestre.

Au cours des vacances, vous pouvez commander les fournitures scolaires pour vos enfants, nous vous demandons d'apporter l'intégralité du colis, le jour de la rentrée, en ayant pris soin de marquer le nom, le prénom et la classe de votre enfant sur chaque article, de même pour les fournitures achetées par vos soins.

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

|                                |   |                         |  |
|--------------------------------|---|-------------------------|--|
| 2 classes de Maternelle PS/ MS | Isabelle BARO<br>Blandine ROCHELEMAGNE              | 2 classes de CM1        | Marion DELABRE<br>Elodie LECOQ   |
| 3 classes de Maternelle MS/GS  | Séverine CARRENO<br>Myriam DEYBER<br>Carole SABADEL | 2 classe de CM2         | Sandrine GELAS<br>Anne-Marie BIER  |
| 2 classes de CP                | Cécile SURREL<br>Annick SAUVAGE                     | 1 Dispositif ULIS école | Françoise LANG   |
| 2 classes de CE1               | Véronique BESSAUD<br>Emmanuelle MARSAL              | Éduc.Phys.Sport.        | Frédéric DIGONNET  |
| 2 classes de CE2               | Muriel CHAPPUIS<br>Angéline DUBOEUF                 | Anglais                 | Kim MASSON-ZOPPA CP-CE1-CM2<br>Ann LOUVETON (Mat - CE1 - CM1)<br>Karen MARKLAND (CE2)<br>Sheilagh BONNET (CM1/CM2) |

La répartition des élèves dans les classes est faite en concertation avec les enseignantes, afin d'avoir des classes qui fonctionnent bien, en fonction des critères suivants : Hétérogénéité des niveaux - Autonomie et comportement - Equilibre fille/garçon - Choix d'un copain.

**Il n'est pas tenu compte des demandes de parents quant à un choix d'enseignant.**

Ainsi l'équipe enseignante se réserve le droit de séparer des élèves. Aucun changement n'aura lieu ni à la rentrée, ni au cours de l'année.

Tout changement dans l'organisation habituelle de la journée de votre enfant doit être signalé par écrit à son enseignante. Sauf raison grave, **aucun message téléphonique ne pourra être transmis aux enfants ou aux enseignants dans la journée.**

## DOCUMENTS DE RENTRÉE

Le jour de la rentrée, une enveloppe sera remise à chaque enfant. Merci de rendre l'enveloppe complète dans les meilleurs délais, à l'enseignante.

## ASSEMBLÉE GENERALE

Une assemblée générale aura lieu le vendredi 6 septembre 2019  
de 17h30 à 18h15 pour les maternelles – de 18h15 à 19h00 pour les primaires

L'équipe de l'école

## **HORAIRES**

Les cours ont lieu à partir de 8h00 jusqu'à 11h55, le matin et de 14h00 jusqu'à 17h00 ou 17h55 l'après-midi. Toutefois, selon les classes, certains cours peuvent être placés entre 12h00 et 14h00

## **LIVRES SCOLAIRES**

Cette année, tous les collégiens seront équipés d'iPads sur lesquels se trouveront les manuels scolaires en version numérique. En 6° les iPads ne seront pas remis tout de suite pour permettre aux élèves d'acquérir une méthodologie de collégien.

## **FOURNITURES SCOLAIRES**

Nous avons communiqué nos listes de fournitures à la société Pichon. Cette dernière offre la possibilité de composer et de commander le colis de fournitures en utilisant le site «[www.cmaliste.com](http://www.cmaliste.com)».

Les familles qui souhaitent les acheter dans le commerce retrouveront les listes sur le site de l'établissement

## **BOURSES ET FONDS SOCIAL**

➤ Bourses Nationales et Départementales : une circulaire sera distribuée à toutes les familles début septembre.

➤ Les demandes de fonds social collège/cantine sont à fournir avant le 31 octobre à Mme Bailly.

## **TELEPHONE PORTABLE**

L'utilisation du téléphone portable et des lecteurs MP3 est interdite dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement. Par conséquent, ces appareils doivent être éteints dès l'arrivée dans l'établissement.

Les téléphones portables des élèves qui ne respecteraient pas cette consigne seront confisqués et rendus en fin de journée par la CPE. En cas de récidive, une sanction pourra être prononcée.

**En cas de perte ou de vol, l'établissement ne pourra être tenu pour responsable.**

**Il est strictement interdit de filmer et de prendre des photos sans autorisation à l'intérieur de l'établissement. Il est aussi interdit d'utiliser et de diffuser des images liées à l'établissement sur Internet ou sur les réseaux sociaux.**

## **CASIERS DEMI-PENSIONNAIRES**

Ils sont attribués en priorité aux élèves abonnés pour 4 ou 3 repas par semaine, voire 2 repas si casiers disponibles.

**Formulaire de réservation à retirer auprès de la vie scolaire (bureau des CPE), à partir du 9 septembre.**

## **ABSENCE LE JOUR DE LA RENTREE**

Merci de nous en informer, au plus tôt par mail à [cpecollege@saintmichel-educ.fr](mailto:cpecollege@saintmichel-educ.fr) dès que connue.



## ASSOCIATION SPORTIVE

Une information sur les conditions de pratique d'une activité sportive sera faite aux élèves et aux familles et officialisée par circulaire courant septembre.

## SECURITE

- Stationnement possible des deux roues à l'intérieur de l'établissement ; ils sont à conduire à la main, moteur arrêté, de l'entrée jusqu'au lieu de stationnement.
- **L'établissement n'est pas responsable des cartables laissés sans surveillance sur les cours, chacun devant avoir le souci de ce qui lui appartient. Des espaces de rangement sont prévus : à chaque élève de les respecter.**

## CLASSE INAUGURALE (1er jour)

Accueil des élèves par le professeur principal aux jours et heures indiqués. A cette occasion :

- ❖ Remise de l'emploi du temps et du carnet de bord avec lecture commentée de son contenu.
- ❖ Remise d'une enveloppe contenant divers documents à rendre à la date indiquée.
- ❖ **Chaque collégien devra se procurer pour le jour de la rentrée, un cartable, une trousse et son contenu ainsi qu'un agenda.**

**ATTENTION : Aucun changement de classe ne sera possible sauf erreur dans les options.**

## REUNIONS DE PARENTS

Amphi Pierre Rival

Classes de 6° : samedi 7 septembre 9h00/12h00

Classes de 5° : lundi 9 septembre 18h

Classes de 4° : mardi 10 septembre 18h

Classes de 3° : jeudi 12 septembre 18h

## SPECIAL 6°

La matinée du 2 septembre de 8h30 à 12h est réservée à l'accueil des 6°.

Pour les élèves de 6°, la rentrée est un événement qu'il convient de gérer dans toutes ses dimensions. Pour beaucoup, c'est la découverte d'un nouvel établissement... Pour tous, c'est l'occasion de rencontrer plusieurs professeurs et diverses exigences. C'est bien sûr apprendre à se repérer dans un vaste ensemble de bâtiments, à connaître et respecter des règles de vie.

La ½ journée de pré-rentrée pour les 6° nous permet d'accorder toute leur importance aux informations dispensées à cette occasion et nécessaires à la mise en place d'un cadre propice à une vie collective, la meilleure possible !

Nous espérons ainsi favoriser un démarrage d'année plus facile mais également plus rigoureux. Enfin, nous disposerons de temps pour répondre aux interrogations des enfants.

Rappel : Mini-séjour d'intégration au Mazet Saint-Voy, entre le mardi 17 et le vendredi 20 septembre, suivant les classes. Coût approximatif du séjour : 60 €

L'Equipe du Collège

### MANUELS SCOLAIRES

La bourse aux livres n'a pas été reconduite cette année. Les listes sont consultables sur notre site.  
Les fournitures seront demandés dans les cours par chaque professeur.

### SPORT SCOLAIRE

Une information écrite sur les conditions de pratique du sport scolaire du mercredi après-midi sera remise aux élèves.

### FORMATION HUMAINE ET SPIRITUELLE

Des propositions seront adressées en classe, aux élèves, en début d'année. La date du début des rencontres sera indiquée sur la feuille de propositions.

### CASIERS DE RANGEMENT

Le lycée est équipé de casiers de rangement mis à la disposition des élèves contre une participation financière de 5 € pour l'année, à régler par chèque.

### CIRCULATION

Les utilisateurs de vélos ou motos, peuvent stationner à l'intérieur de l'établissement dans la mesure des places disponibles. Ils doivent conduire à la main, moteur arrêté, leur moyen de locomotion de l'entrée jusqu'au lieu de stationnement. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

### CLASSE INAUGURALE (1er jour)

L'accueil des élèves se déroule en deux temps :

- ❖ Informations générales en amphi Pierre Rival
- ❖ Les élèves retrouvent le professeur principal en salle de classe. Remise de l'emploi du temps et du carnet de bord avec lecture commentée du règlement.

**ATTENTION . Aucun changement de classe ne sera possible sauf erreur dans les options.**

### REUNIONS DE PARENTS

#### Amphi Pierre Rival

Classes de 2° : mardi 3/09/2019 à 18h00  
Classes de 1° : jeudi 5/09/2019 à 18h00  
Classes de T° : lundi 2/09/2019 à 18h00

## **DEMI-JOURNEE D'INTEGRATION (SECONDE)**

Le Samedi 14 septembre 2019 : 8h00 – 12h00 Elèves de 2<sup>o</sup>, retenez cette date, présence obligatoire !

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

Peuvent bénéficier de subventions, les élèves de l'enseignement SECONDAIRE, domiciliés à plus de 3 km de l'établissement (cela ne concerne pas les élèves dépendant de la STAS pour l'agglomération stéphanoise).

## **BOURSES NATIONALES**

Les demandes de bourses nationales pour 2019-2020 ont été effectuées en mai 2019, pour les 2<sup>o</sup> (reconduction automatique pour les élèves boursiers de 1<sup>o</sup> et T<sup>o</sup>).

Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme BAILLY.

## **ABSENCE LE JOUR DE LA RENTREE**

Merci de nous en informer, au plus tôt par mail à [cpelycee@saintmichel-educ.fr](mailto:cpelycee@saintmichel-educ.fr) dès que connue.

L'équipe du Lycée

# RESTAURANT SCOLAIRE

L'Externat Saint Michel offre aux élèves la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire. Son accès informatisé est réservé aux élèves dont le compte restaurant est alimenté selon les modalités décrites ci-après,

Qualité : Demi-pensionnaire ou externe :

Pour que l'enfant soit considéré comme **demi-pensionnaire**, il est demandé à chaque famille de communiquer les jours de fréquentation obligatoire du restaurant par leur enfant.

Si l'enfant ne mange pas régulièrement au self il sera considéré comme **externe**.

Ces éléments permettent à la vie scolaire de contrôler les absences et d'alerter, dès la fin du service, la famille en cas d'absence non justifiée de leur enfant (sauf pour les lycéens).

Ces jours sont fixés pour la durée de l'année scolaire. Des modifications sont possibles sur demande écrite à la vie scolaire qui effectuera la modification.

| TARIFS            | Ecole | Collège / Lycée |
|-------------------|-------|-----------------|
| Demi-pensionnaire | 5,35  | 5.90            |
| Externe           | 6,90  | 6,90            |

## Approvisionnement de la carte et règlement :

En début d'année scolaire une carte sera remise à chaque élève de l'établissement. Cette carte est individuelle et ne peut être utilisée par un autre élève.

L'approvisionnement de cette carte s'effectue :

- par carte bleue via le site ECOLE DIRECTE
- par chèque libellé à l'ordre de **SAINT MICHEL RESTAURANT** d'un montant minimum de 53,50 € pour un écolier et 59 € pour un collégien ou un lycéen (10 repas) en précisant le nom et la classe de l'enfant concerné. Ces chèques sont à déposer **exclusivement** dans la boîte aux lettres de l'accueil dédiée au service comptabilité ou directement en comptabilité. Aucun règlement ne sera admis pendant le service.

## Fonctionnement :

Le self est accessible aux élèves munis de leur carte. L'élève passe sa carte devant la borne ce qui permet au responsable de vérifier l'identité de l'élève et l'approvisionnement du compte. Si la carte appartient bien à l'élève et que son compte est créditeur l'accès est autorisé et le compte de l'élève débité d'un repas. Si l'élève n'est pas en possession de sa carte, il devra attendre la toute fin du service pour accéder au restaurant scolaire.

Les familles devront veiller à alimenter le compte restaurant afin d'éviter à l'enfant de se voir refuser l'accès au self à cause d'un compte non approvisionné. **Le refus sera immédiat au-delà de 3 passages en négatif, l'élève ayant été averti à chaque passage.** Les familles pourront contrôler les passages ainsi que le solde du compte restaurant de leur enfant via le site ECOLE DIRECTE.

Mr MANESSIER se tiendra à votre disposition, bureau de la comptabilité, pour répondre à toutes vos questions.

Camille JULIEN  
Intendant

# ETRE PARENT CORRESPONDANT

## 1-DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le parent correspondant est un relais, qui favorise un climat de confiance, qui communique, qui participe à l'élaboration de liens entre l'ensemble des parents, la direction de l'Établissement et l'équipe éducative.

### Son rôle

- Il se rend disponible pour assister aux réunions,
- Il est à la disposition et à l'écoute de toutes les familles de la classe qu'il représente,
- Il participe aux conseils de classe tout en quittant la séance lorsqu'on parle de son enfant,
- Il siège au conseil de discipline,
- Il assure un rôle d'accueil, d'information et de soutien,
- Il vérifie auprès de l'établissement les informations qui lui parviennent,
- Il fait remonter toutes les informations utiles au Chef d'Établissement,
- Il fait passer un compte rendu visé par le professeur principal après les conseils de classe,
- Il sait rester discret à l'issue du conseil de classe vis à vis des informations qu'il reçoit.

### Ce qu'il doit éviter

- Agir seul,
- Ne voir la classe qu'au travers de son propre enfant,
- Avoir une attitude systématiquement critique,
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques des professeurs,
- Colporter des rumeurs.

### Comment

- Il est volontaire pour assurer cette fonction dans la classe de son enfant,
- Il doit se faire connaître de l'ensemble des parents de la communauté éducative,
- Il ne fait pas forcément partie de l'Association des Parents d'Élèves (APEL) mais il sera aidé sur tous ces points par les membres de l'APEL et plus particulièrement du Conseil d'Administration.

## 2 – DES REGLES SIMPLES

- Dans chaque classe du secondaire sont élus deux parents correspondants.
- Sont éligibles les parents qui ont un enfant dans l'établissement ; il n'est pas obligatoire d'adhérer à l'APEL, même si cela est fortement recommandé !
- On ne peut être parent correspondant que dans une seule classe.
- On ne peut être parent correspondant dans la classe où son enfant est élève délégué.
- Deux conjoints ne peuvent pas être élus simultanément dans la même classe.
- S'il y a plus de deux candidats, on procède à des élections par bulletins ; dans le cas contraire, les candidats sont automatiquement élus. Pour des raisons de commodité, c'est l'établissement qui est chargé de la mise en place des élections ; l'APEL procède au dépouillement des élections et l'établissement publie les résultats. Pour chaque classe, la liste des parents correspondants est communiquée à toutes les familles.

## 3 – COMMENT PROCEDER

Lors des réunions de parents, l'APEL présentera la mission du parent correspondant. A la rentrée, une circulaire spécifique sera remise pour que les parents qui le souhaitent présentent leur candidature.

Lundi 1er octobre 17 heures, les candidatures doivent être parvenues dans le casier de Mme Cahon, à l'accueil. Du 2 au 5 octobre, pour chaque classe, communication aux familles des candidats et élections par bulletin. Mercredi 11 octobre, date limite du retour des bulletins. Puis diffusion des résultats aux familles.

Depuis 80 ans  
EN FRANCE :  
6 500 Ets  
915000 familles

1 BUREAU de 4 personnes :  
Présidente : C.BERNARD  
Vice-Président : P.CALMARD  
Trésorière : C.MONTCEL  
Secrétaire : S.GOURDAIN

Depuis 10 ans  
à St-Michel  
355 familles  
adhérentes en  
2018-2019

REGARD SUR LA VIE  
Jury qui récompense  
les meilleurs rapports  
de stage de 3<sup>ème</sup> et T<sup>°</sup>

CONFERENCES  
ÉDUCATIVES À THÈME

FOND DE  
SOLIDARITE,  
aide aux  
familles en  
difficultés,  
voyages  
scolaires

FINANCEMENT  
D'ÉQUIPEMENT  
tableau blanc  
interactif tablettes  
graphiques

JOURNEES  
PORTES  
OUVERTES

FETE DE  
L'ÉCOLE

ACCUEIL DES FAMILLES  
CAFÉS DE RENTRÉE

MARCHE  
DE NOËL

PARTICIPATION  
AU PROJET  
D'IMMERSION  
EN MILIEU  
PROFESSIONNEL

ACHAT DE  
FOURNITURES  
SCOLAIRES EN  
LIGNE

Adhésion annuelle  
23 euros/an/famille

REJOIGNEZ-NOUS !

[apel@saintmichel-educ.fr](mailto:apel@saintmichel-educ.fr)

4 rue Jules Vallès 42100 Saint Etienne